

VOYAGE D'UN GRAND HOMME AUTOUR DU MONDE

Un grand événement vient de s'accomplir en Irlande. Le général Grant, qui se tremousse depuis près de deux ans en Europe, où il excite la curiosité et fait l'admiration de tous les badauds, a daigné, après avoir fait le tour du continent, visiter la Verte Erin. Le télégraphe nous a mis au courant des réceptions fanatiques qui ont été faites à l'ex-président dans les villes et villages de l'Irlande qu'il a traversés. On l'arrêtait aux stations pour lui infliger des adresses. On se l'arrachait, on se le disputait. L'enthousiasme du peuple irlandais ne connaissait plus de bornes dans ses manifestations.

De quelle lubie sont donc atteints les Européens ? Voilà bientôt deux ans qu'ils sont à faire des ovations à ce personnage plus que médiocre, sans savoir pourquoi. Quels titres peut avoir M. Grant à leurs hommages ? On se moque, en Europe, de l'engouement des Américains pour les personnages princiers qui leur arrivent d'outre-mer. Mais que pouvons-nous penser, de ce côté de l'Atlantique, des adulations des peuples du vieux continent pour ce vulgaire et insignifiant individu qui se nomme le général Grant ? Qu'est-ce donc que M. Grant a fait de si extraordinaire pour mettre ainsi l'Europe en émoi à propos de sa personne ? Il n'est plus président. Il n'est rien. Il n'a jamais été grand homme. Il n'a même jamais été général, il ne fut qu'un *soldat heureux* dans une armée de volontaires non-disciplinés. Ignorant et mal dégrossi, il est arrivé comme arrivent la plupart des hommes publics aux Etats-Unis, ce pays de Cocagne où l'on voit des hommes de la plus basse extraction parvenir aux postes les plus élevés, par le seul effet de l'intrigue, et en dépit de leur incompetence et de leur ignorance.

On prête à l'illustre général l'intention de visiter l'Asie aussitôt qu'il aura épuisé l'Europe. Il irait briguer maintenant les courbettes des Hindous et des Chinois. Cette promenade sentimentale autour de notre glorieuse planète aurait, dit-on, pour but de préparer la candidature du grand homme à la présidence des Etats-Unis aux prochaines élections. Par une mesure de précaution assez sage, les amis du général veulent le tenir éloigné du pays jusqu'au dernier moment, d'abord par crainte qu'il ne compromette sa cause par sa présence, et ensuite afin de pouvoir l'exhiber à l'admiration populaire au temps du vote, tout couvert d'adresses et de décorations, tant chinoises qu'allemandes, et recouvert du prestige qu'il aura conquis au cours de son voyage autour du monde en quatre années.

On peut s'attendre à voir Grant revenir par le Japon et la Californie en 1881. Pourvu qu'il ne s'empare pas des îles Sandwich en passant !

Il ferait bien, pour le moment, d'éviter l'Afrique, en route pour l'Asie. Qu'il se contente de l'effleurer. Les nègres, qui lui doivent de la reconnaissance pour l'abolition de l'esclavage, seraient capables de le déifier, de l'enlever et de l'emplumer, comme ils firent du fameux *Lavenette*, le héros de Paul-Louis Courier. Et alors, adieu l'élection présidentielle !

Quant aux Irlandais, la réception qu'ils ont faite à ce charlatan est peut-être aussi calculée que le serait celle des Africains. En effet, Grant a protégé avec une égale bienveillance les nègres et les *féniens*.

A. G.

LA MAIRIE

On commence à s'occuper activement, à Montréal, de la prochaine élection pour la mairie, qui doit avoir lieu à l'époque ordinaire, au commencement de mars. On sait que, d'après une convention volontaire, on a suivi, depuis une assez longue date, la coutume d'élire à tour de rôle un maire français, un maire anglais et un maire irlandais, de façon à donner satisfaction aux trois nationalités principales qui composent la population de la ville. On

s'est entendu aussi pour réélire une fois chaque candidat par acclamation, ce qui portait, effectivement, la durée du terme d'office à deux ans, tandis qu'il n'est que d'une année d'après la charte. Tout cela était purement facultatif, et dépendait d'une entente entre les citoyens appartenant aux différentes nationalités. Plusieurs fois, il fut question de rompre le pacte. Aux élections de 1877, les Anglais organisèrent une candidature—qu'ils retirèrent ensuite—en opposition à la candidature de l'hon. M. Beaudry, bien que ce fût au tour des Canadiens-français de prendre possession de la mairie.

Cette année, la même difficulté menace de se reproduire. Bien que ce soit le tour des Anglais, les Irlandais veulent poser une candidature catholique, dans l'espoir d'obtenir un bon nombre de votes parmi les Canadiens-français. On parle de M. Beaudry, qui se présenterait une troisième fois, et de M. Rivard.

Cette division est le résultat des dernières luttes religieuses, qui ont tant agité la ville, à l'occasion des processions orangistes. On dit que les Irlandais sont bien résolus à se coaliser contre tout candidat protestant qui se présenterait, et à favoriser un candidat canadien-français. S'ils persistent dans leur dessein, il est bien certain qu'un candidat anglais ne saurait réussir, puisque, le pacte étant rompu, les catholiques contrôlent la majorité. Dans ces circonstances, si les Anglais protestants renoncent à présenter un candidat, on croit qu'ils donneront leur appui à l'adversaire de M. Beaudry, quel qu'il soit.

A. G.

M. PIERRE-ALEXIS TREMBLAY

Il n'y a qu'une voix pour dire que le parti libéral et le pays ont perdu dans la personne de M. Tremblay un homme d'une grande valeur. Laborieux, instruit, persévérant, sincère et convaincu dans ses opinions religieuses et politiques, d'un esprit vigoureux et d'un caractère énergique, il avait des qualités qui en faisaient un homme précieux pour ses amis politiques et redoutable pour ses adversaires. C'était un excellent chrétien, il l'a été toute sa vie, sa mort admirable le prouve, et c'était un bon citoyen aimant son pays et ses semblables, voulant le bien de ses compatriotes. Homme de lutte avant tout, d'autant plus acharné dans le combat qu'il était sincère, il rendait les coups qu'on lui donnait et se montrait aussi violent que ses adversaires. Il a regretté ces violences de langage sur son lit de mort, et il en a demandé pardon à Dieu et aux hommes. Dieu qui sonde les reins et connaît les cœurs, a dû lui pardonner plus facilement que les hommes des écarts de langage qui sont tellement passés dans nos mœurs politiques, que personne avant lui n'a songé à en demander publiquement pardon avant de mourir.

Quel est le journaliste qui pourrait lui jeter la pierre sous ce rapport !

Nous qui avons connu un peu les motifs qui l'ont fait agir, nous pouvons dire qu'en général, dans les luttes qu'il a soutenues, il avait pour justifier à ses yeux son langage et ses actions, le sentiment, la conviction qu'il remplissait un devoir, et que sa conscience comme l'intérêt du pays ne lui permettait pas d'agir autrement.

Comme la biographie de M. Tremblay prête à des considérations et à des discussions qu'il vaut mieux ne pas faire maintenant, nous croyons devoir interrompre notre travail et reproduire ce qu'ont écrit de lui deux écrivains qui connaissent les hommes.

L.-O. D.

Voici d'abord ce qu'écrivait M. Achintre en 1871 :

Le visage d'un ascète et l'âme d'un apôtre ; possédant l'infatigable activité d'un coureur des bois, l'enthousiasme profond et la froide énergie que développe la solitude. Un des brillants élèves du séminaire de Québec, fut un candidat malheureux aux élections de 1857, mais devint représentant de son comté actuel en 1865, vota contre la Confédération.

Aux dernières élections, M. Tremblay voyageait en Europe lorsque ses électeurs le rappelaient, et, quelques jours après son débarque-

ment, l'envoyèrent aux deux Chambres par acclamation.

Dès la première session, le député de Chicoutimi marquait sa place au parlement local, et donnait sa véritable mesure, en prononçant sur la colonisation et l'immigration un discours que toute la presse du pays reproduisit en l'accompagnant d'éloges mérités.

Cet irréprochable morceau, élégant et littéraire de forme, renferme des vues larges, des suggestions pratiques, des aperçus tout-à-fait nouveaux, sur deux sujets pourtant bien exploités. Arpenteur de profession, agriculteur par goût, M. Tremblay, ayant mis à profit ses longues courses professionnelles, condensa dans ce discours réputé les résultats de son expérience, de ses travaux. Ce fut, au point de vue parlementaire, comme le chef-d'œuvre qu'on exigeait jadis de l'apprenti-compagnon avant de lui conférer la maîtrise. M. Tremblay est l'auteur d'une motion de blâme au sujet de la nomination de M. Brydges au poste de commissaire du chemin de fer Intercolonial.

Conscientieux, instruit, homme de progrès, le député de Chicoutimi n'a qu'un rêve : la colonisation des fertiles districts du Saguenay. Ce fut lui qui, sous le ministère Macdonald-Sicotte, fut chargé d'établir le tracé de la route du lac Saint-Jean.

L'été dernier, lors du désastreux incendie qui ravagea le Saguenay et ruina en quelques heures les prospères établissements de milliers de colons, le député de Chicoutimi trouva une tâche à la hauteur de son zèle. En moins d'un mois, M. Tremblay avait parcouru la province, donné à vingt journaux les comptes-rendus du sinistre, convoqué des assemblées dans lesquelles, retraçant les scènes de désolation des campagnes en deuil, le dénuement des habitants, il enflammait les auditeurs et provoquait, séance tenante, des listes de souscription. Ne bornant point là ses efforts, M. Tremblay parcourut les villes de Montréal et de Québec, frappa, en personne, à toutes les portes, et recueillit ainsi de quoi subvenir aux plus pressants besoins.

Grâce à ses instances, à ses efforts, le gouvernement d'Ontario vota une allocation de \$5,000 en faveur des victimes. Les lettres de M. J. Sandfield Macdonald et Blake au député de Chicoutimi sont les meilleurs certificats de son honorabilité politique, et son dévouement, en ces douloureuses circonstances, le plus beau titre à la recommandation de ses électeurs.

Voici maintenant un extrait de la belle biographie qui a paru dans *l'Événement*, et dont M. Fabre est, sans doute, l'auteur :

Lorsque dans ses fins portraits, M. Achintre disait de M. Tremblay qu'il avait "la figure d'un ascète et l'âme d'un apôtre," il disait vrai ; et rien ne le prouve mieux que ce dernier incident d'une carrière agitée. Il fallait plus que la foi, il fallait l'âme d'un ascète pour songer à demander ainsi pardon au public des peccadilles d'un journaliste canadien. Car, qu'on le remarque bien, l'acte de repentir porte, non sur des erreurs de doctrines, mais sur des violences de polémique. Ce dont M. Tremblay a demandé pardon, c'est d'avoir trop souvent visé au défaut de la cuirasse, c'est d'avoir mis parfois du fiel dans ses attaques. A ce compte-là, il y a bien des journalistes très-catholiques qui auraient de grosses confessions à faire à la fin de leur carrière. Le plus illustre d'entre eux, M. Louis Veillot, dont la violence de tempérament et l'amertume d'esprit ne le cèdent qu'au zèle religieux dont son âme est remplie, a recueilli en vingt volumes la série de ses articles, dont un très-petit nombre sont conformes aux règles strictes de la charité chrétienne. Faudra-t-il qu'au dernier moment, il brûle, déchire ou répudie tant de chefs-d'œuvre, malins mais immortels, et qui vont porter à la postérité les noms des infortunés qu'il a houspillés ? Non, vraiment, la religion n'en exige pas tant. C'est assez qu'en quittant la vie, on se réconcilie tout-à-fait avec le Ciel, sans aller jusqu'à embrasser tous les mortels qu'on laisse derrière soi, et avec qui on se brouillerait de nouveau si l'on se retrouvait ensemble ici-bas.

La carrière politique de M. Tremblay date de 1864. Candidat malheureux en 1857, il fut élu, aux élections de 1864, par les comtés réunis de Chicoutimi et du Saguenay, comme conservateur. Il croyait l'être, mais à coup sûr il ne l'était guère, même en ce temps-là. On le vit bien lors du vote sur la question de la Confédération ; il se sépara de la droite en cette circonstance mémorable. Depuis lors, il n'a cessé de marcher dans les rangs du parti libéral, auquel il se rattache par toutes les affinités de l'esprit et du caractère. Réélu aux deux Chambres par le comté de Chicoutimi, en 1867, à titre d'indépendant, il a continué à le représenter jusqu'à l'abolition du double mandat. Aux élections de 1872, il opta pour le parlement fédéral, sentant que le besoin constant qu'a le comté de Chicoutimi de l'aide de l'administration pour la colonisation, ne le laissait pas suffisamment libre ; il fut élu à Charlevoix. En 1874, il eut pour adversaire l'hon. M. Chauveau, qu'il battit à une majorité de 270 voix. Son élection ayant été plus tard invalidée, M. Langevin se porta contre lui et remporta la victoire à une majorité de 200 voix.

C'est au sujet de cette élection que la Cour Suprême rendit son célèbre arrêt qui restera dans notre histoire. A la suite de cette nouvelle invalidation, M. Langevin vit sa majorité tomber à 52 ; aux dernières élections, M. Tremblay reprit le comté.

Ces luttes de Charlevoix, la persévérance que M. Tremblay y a déployée, et qui a fini par le faire triompher, révèlent l'homme tout entier.

C'était par-dessus tout un lutteur, un lutteur constant, infatigable. Il aimait les élections comme un vrai soldat aime la bataille. Il n'était heureux qu'en campagne électorale, se débattant chaque jour contre des adversaires acharnés, leur disputant pied à pied le terrain. Une élection finie, il en recommençait une autre, et la nuit même où il apprenait le résultat du scrutin à Charlevoix, il partait pour Chicoutimi se je rejeter dans la mêlée.

Hélas ! c'est ainsi qu'il devait trouver la mort. On peut, encore une fois, employer la même image et dire que, comme un soldat, c'est au champ d'honneur qu'il a été frappé. Dans le cours de la dernière élection de Charlevoix, il avait fait une chute de voiture qui lui avait laissé des suites douloureuses dont il ne voulait pas tenir compte, malgré les instances de sa femme dévouée ; et, n'écoutant que son ardeur, il se porta comme d'habitude à Charlevoix à Chicoutimi. Il fit toute cette dernière campagne en proie aux plus vives souffrances à la jambe, mais indifférent à la douleur et ne songeant qu'à la bataille. Vrai soldat-citoyen toujours. Lorsque, l'élection terminée, il revint à la ville se mettre enfin sous les soins des médecins, il était trop tard et le mal avait fait trop de progrès pour être vaincu.

A propos de la longue guerre que M. Langevin et Tremblay se sont faite à Charlevoix, on a dit que leur antagonisme de caractère avait éclaté dès le collège, et que leur rivalité datait d'aussi loin. Il est certain que la lutte était marquée par un acharnement peu ordinaire, et que les divergences d'opinion seules ne suffisaient pas à expliquer. De ces animosités, il ne reste plus de trace dans le cœur du survivant, si on en juge par le très-sympathique article au sujet de l'action de M. Tremblay publié dans le *Nouveliste* de Rimouski, dont on connaît les attaches avec l'Évêché.

En parlement, M. Tremblay a marqué par quelques mesures, comme celle du scrutin secret (système qui a opéré en sens inverse de celui qu'il espérait, et dont, par un étrange dédoublement, il a été la première victime), plutôt que par ses discours. Il lui manquait la voix pour être orateur : il avait tout le reste, le goût de la parole, la facilité d'élocution, la force d'argumentation, le feu intérieur, le feu intérieur surtout à un degré extraordinaire. C'est comme journaliste qu'il est surtout signalé ; il a successivement collaboré, principalement par ses correspondances parlementaires, au *Canadien*, à la *Nation*, au *National* et à *l'Événement* ; mais c'est à *l'Éclair* qu'il a donné vraiment sa mesure et montré ce qu'il était : un vigoureux polémiste et un écrivain populaire. Personne n'était mieux renseigné que lui sur les faits et ne savait mieux mettre les connaissances élémentaires de la politique à la portée de tous. Il était, dans ses écrits, clair, lucide, convaincant, et trouvait à l'occasion dans ses fortes convictions des accents vraiment entraînants et éloquents.

Aujourd'hui, ce lutteur infatigable n'est plus, cette plume de guerre est au repos, et il ne reste plus à ses compagnons d'armes qu'à rendre un dernier hommage à sa mémoire en reconnaissant sur sa tombe la sincérité qui l'anima dans tous ses actes et la conviction qui brillait dans tous ses écrits. Son souvenir ne sera pas de longtemps oublié par les amis de la cause populaire, qui, dans la lutte, le chercheront en vain à leurs côtés et sentiront vivement l'absence de ce soldat toujours au poste du danger. Il laisse son nom à porter à une femme qui a été plus qu'une épouse fidèle et dévouée, qui a été vraiment la femme selon son esprit et ses idées. Il lui avait fait partager, non pas seulement ses sentiments, mais encore ses convictions, ses aspirations ; il s'est senti, jusqu'au dernier jour, consolation suprême ! compris, soutenu, encouragé. Et au jour d'hui, penchée sur sa dénouée mortelle, en même temps qu'elle pleure l'époux tendrement aimé, elle regrette avec nous le citoyen et le patriote profondément estimés.

Les journaux libéraux ont annoncé, depuis plusieurs jours, que la destitution de l'hon. M. Letellier était renvoyée aux calendes grecques, et le silence des journaux conservateurs semblait confirmer leur dire. Mais ceux-ci ont repris la parole et prétendent que la partie n'est pas perdue et que la destitution aura lieu.

L'histoire n'a jamais donné aux peuples une leçon pareille à celle qu'ils peuvent retirer des résultats de la guerre de 1870. Huit ans se sont à peine écoulés, et que voyons-nous ?

D'un côté, l'Allemagne victorieuse, qui gémit sous le poids du militarisme et même temps qu'elle est profondément travaillée par la fermentation d'une révolution sociale.

De l'autre côté, la France vaincue, écrasée, mise à rançon, florissante, prospère et calme !

Comment viendra-t-on maintenant nous parler de la nécessité de la guerre ?

A coup sûr, si le vainqueur souffre plus que le vaincu, les avantages de la guerre sont d'une nature tellement problématique, que ce n'est guère la peine d'en courir les risques.